



Nom de la commission

Forum : Conseil économique et social

Question : Quelles propositions face aux défis que représente l'IA. pour le monde du travail ?

Soumis par : Madagascar

Résolution

L'Assemblée générale,

Réaffirmant que l'Organisation des Nations Unies a pour but d'organiser des coopérations internationales afin de résoudre les problèmes économiques, sociaux et humanitaires mondiaux, dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous (conformément à l'article 1 de la Charte des Nations Unies), et qu'elle devrait ainsi, dans le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales pour tous, instaurer des régulations internationales.

Encourageant un boycott des entreprises d'intelligence artificielle qui ne respectent pas les droits fondamentaux de l'Homme,

Soulignant que le développement de l'intelligence artificielle (IA) transforme notre société et demande des investissements de plus en plus conséquents, comme l'indique le « 2023 AI Index Report » de l'Université de Stanford, qui révèle que les investissements privés mondiaux dans l'IA ont atteint 91,9 milliards de dollars en 2022, et nécessitent une recherche approfondie,

Sachant que l'IA contribue fortement à l'expansion du marché du travail et peut devenir un levier pour se rapprocher des Objectifs de Développement Durable, notamment en matière de santé, d'éducation et d'efficacité énergétique,

Réaffirmant que ce développement pose des défis à un marché du travail encore mal préparé, en particulier pour les pays en cours de développement, selon le rapport de l'OCDE (Organisation de Coopération et de Développement Économique) de 2023, qui explique que 14% des emplois actuels dans le monde sont menacés par la technologie,

Voulant donner à tous les pays l'opportunité de bénéficier d'un développement durable afin d'atteindre une conjoncture économique mondiale favorable aux exportations, tout en respectant les principes d'inclusivité, d'égalité et de solidarité mondiale,

Consciente que le rythme des innovations de l'intelligence artificielle transforme rapidement le marché du travail, et que ce développement posera de nombreux défis à nos marchés, notamment en soulevant des questions éthiques, et de la place de l'emploi,

Alarmée des enjeux éthiques et du creusement des inégalités que pourrait entraîner l'IA, notamment pour les travailleurs du clics, qui sont 165 millions dans le monde

selon un rapport de la Banque mondiale de 2023, et qui sont souvent soumis à des conditions de travail précaires, avec un revenu faible,

1. *Exprime* son soutien au développement de l'IA dans le marché du travail,
2. *Approuve* la mise en place d'un cadre de régulation et de solidarité internationale pour encadrer ce développement,
3. *Demande* aux entreprises développants des outils d'intelligence artificielle de contribuer financièrement avec le soutiens des états, aux politiques de financement de formation des travailleurs afin d'assurer aux travailleurs une intégration professionnelle et une utilisation correcte de leurs outils,
4. *Propose* la création de fonds internationaux consacrés à l'accompagnement des petites et moyennes entreprises (PME) dans l'accès aux intelligences artificielles pour garantir une concurrence juste, notamment dans les pays en développement ayant une difficulté d'accès aux IA plus prononcé,
5. *Recommande* l'instauration de plafonds d'émissions de gaz à effet de serre pour les entreprises du secteur de l'intelligence artificielle afin de garantir une contribution à la protection de l'environnement,
6. *Propose* la création d'une commission internationale chargée de contrôler les pratiques du secteur et d'assurer une régulation éthique et économique de l'intelligence artificielle, la mise en place de régulations pour condition de travail des travailleurs du clic et une couverture sociale adéquate, en particulier dans les pays en développement où ces emplois sont nombreux et sans aucune sécurité de l'emploi, afin de garantir le respect des droits fondamentaux humains.
7. *Suggère* le développement d'un cadre juridique mondial garantissant la transparence des algorithmes d'IA, notamment en matière de décisions automatisées ayant une répercussion sur l'emploi,
8. *Recommande* la création d'un label international garantissant que les systèmes d'intelligence artificielle respectent des critères éthiques, environnementaux et sociaux, afin d'assurer une IA responsable et conforme aux principes des droits de l'homme et du travail.